



CSE ordinaire 25 février 2021

DECLARATION DES ELU-E-S ET RS DE LA CGT PE BZH

La CGT Pôle emploi Bretagne s'associe à la déclaration de Force Ouvrière et tient à affirmer sa solidarité avec l'agent de Pôle emploi Bretagne, syndiqué de Force Ouvrière, représentant de proximité, conseiller du salarié, dont le licenciement est souhaité et orchestré par la Direction Régionale avec l'appui de la Direction Générale.

La CGT Pôle emploi Bretagne apporte toute sa solidarité dans ce combat à FO et à ses militant-e-s.

S'attaquer à un élu, c'est s'attaquer à tou-te-s les élu-e-s et par là-même à l'ensemble des salarié-e-s qu'ils-elles représentent.

Une hausse des procédures disciplinaires a été observée au sein de Pôle Emploi.

La CGT Pôle Emploi Bretagne ne peut s'empêcher de faire certains parallèles qui questionnent sur une justice à deux vitesses dans l'établissement Pôle Emploi : lorsqu'un ancien DT d'Ille et Vilaine se permet de qualifier le travail des salarié-e-s de « *boulot de singe* » il est promu !

La CGT Pôle Emploi Bretagne rejoint FO dans son analyse : « *Anticipant sans doute là les projets de fichages des militants syndicaux voulu par le gouvernement, la direction générale de Pôle emploi s'arroge d'ores et déjà le droit de licencier sans cause réelle et sérieuse ceux qui défendent les intérêts sanitaires, matériels et moraux des salariés de Pôle emploi.* »

Aujourd'hui un salarié protégé... Demain à qui le tour ?

C'est pourquoi, les élu-e-s de la CGT Pôle Emploi Bretagne ne participeront pas aux débats de ce CSE et quittent la séance après cette déclaration.



La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 - 📞 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)